

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2016 DE LA FFMC 06**

**Samedi 4 février 2017 à 14h00 à St Laurent-du-Var – salle Ferrière**

**Sont présents :**

**MEMBRES DU CA (7)** Lionel BAILLERGEAU, Nicole BARBAROUX, Laurent BOSIO, David DENNEZ, Jean-Marc GIOANNI, Nicolas MOLDERS, Alain STOTZ.

**Excusé(s) (1)** Monique STOTZ.

**Absent(s) (0)**

**ADHÉRENTS (51)** Yannick ADRIAN, Stéphane ARCHAMBAULT, Gérard ARCHIMBAUD, Karine BARDIN, Patrick BIELSA, Johan BROUCHIER, Paul BRUYÈRE, Stéphane CHAMILLARD, Grégoire CHARLES, Richard CIAIS, Claude COURBIS, Gautier COZZA, Corine D'ANCONA, Yves DELLA-VALLE, Alain DELPONT, Murielle DÉMARETS, Alain DIÈS, Denis DUBOST, Jean-Paul DUFLOS, Jean-Marc EUROPA, Yves FRABOULET, Jean-Marie FRANCO, Georges GALLUPPO, Fabrice GARNIER, Christian GHETTI, Thomas GINESTET, Jean-Paul GONTIER, Daniel GRENIER, Gérard HATRON, Chantal LECA, Carole MAGANA, Claude MARIE, Joël MARTEAU, Frédéric MARTELL, Yves MONFERRAN, José MOYA, Mario MUCCI, Jérôme MULET, Laurent NOAILLY, Max OTTA, Roland PASCAL, Cristelle PELLEGRIN, Éric PEYRÉRON, Thibault PORTANERI, Sylvain RENAULT, Ingrid ROCHEBLOINE, Patrick ROSSINI, Sylvie SAILLY, Roland TOSSAN, Larry TRACY, Frédéric VIVALDI.

**POUVOIRS (38)** Gian-Piero ALOI, Jean ANTOINE, Jean-Pierre ARNÉODO, Patrick BELAIR, Christian BOUET, Nicolas CASANOVA, Corinne CAUVIN, Daniel COSTES, Serge DELLA-BOSCA, Yves DELLA-VALLE, Michel GÉRINO, Marie GOULIARDON, Jean-Georges GRAMAGLIA, Jean-Luc GRANGER, Maya GROSS, Georges MARTINEZ, Hervé MÉPLAUX, Michel MILLO, Christian MOSKAL, Mario MUCCI, Frédéric POGU, Patrick PREIRE, Jean-Pierre RAGNEAU, Christophe RASCHELLA, Rémy RIGONI, Louis RIOLLO, Éric ROBIN, Fabian ROBIN, Walter ROSSI, Michel ROVELLI, Audrey SANTONCI, Pascal SIMONET, Monique STOTZ, Jean-Yves TAPIN, Renaud URIER, Franky VALENTINI, Robert ZERBINI, Armand ZUNTINI.

**VISITEURS (0)**

La réunion est présidée par David Dennez, Lionel Baillergeau est secrétaire de séance.

Il est 14h36, David Dennez souhaite la bienvenue à l'assemblée, déclare l'assemblée générale ordinaire 2016 de la FFMC 06 ouverte et expose le déroulement de l'AGO. Il déclare qu'à l'instant, le quorum nécessaire pour le vote d'approbation des nouveaux statuts lors de l'assemblée générale extraordinaire qui doit suivre n'est pas atteint.

Il présente l'ordre du jour :

- rapport moral par le coordinateur et compte-rendu de l'activité 2016 par les chargés de missions ;
- discussion et vote d'approbation ;
- compte-rendu financier par le trésorier ;
- discussion et vote d'approbation ;

## Fédération Française des Motards en Colère des Alpes-Maritimes

- présentation et vote du budget prévisionnel 2017 ;
- rappel des sièges à pourvoir, présentation des candidatures au conseil d'administration de l'antenne ;
- élection des nouveaux membres du CA.

### L'ordre du jour appelle :

#### ❖ Exposé du rapport moral 2016 :

David commence la présentation du rapport moral 2016 à l'aide d'un document PowerPoint.

Il décrit les structures du mouvement (ERJ, AFDM, Stop Vol, FFMC Loisirs, Éditions de la FFMC, etc.) et rappelle les faits marquants de l'année et les activités prioritaires de la fédé 06 (interventions auprès des institutions départementales, ERJ, formation des adhérents, expertise auprès des municipalités, signalisation et suivi des dossiers d'infrastructures routières, relais Calmos, stages AFDM) et sa participation aux événements associés tels que « Toutes en moto » ou le « Run Coluche ». Il souligne nos relations très actives avec les institutions ou acteurs locaux tels la préfecture, Escota, la Métropole NCA et la CAPL (Communauté d'Agglomération des Pays de Lérans). Par ailleurs, il résume les priorités nationales en 2016, en l'occurrence le contrôle technique remis aux calendes grecques et les ZCR (Zone à Circulation Restreinte).

David définit les axes prioritaires 2017 :

- le changement de la taille des plaques moto en juillet ;
- faire obstacle à la répression excessive ;
- actions de « colère » contre les infrastructures dangereuses.

En conclusion, il attire particulièrement l'attention sur l'ERJ, dont le nombre d'interventions ne cesse de croître. Il encourage tous ceux disposant d'un peu de temps de s'engager dans cette action fort dispendieuse en ressource humaine.

#### ❖ Événementiel 2016 :

Jean-Marc Europa expose à l'assemblée le but des « Rendez-vous motards ». Depuis 2012, c'est un succès puisque régulièrement une trentaine de motards se réunissent à chaque rendez-vous, qui se déroule chaque quatrième vendredi du mois à 20h00 place Garibaldi à Nice.

La fréquentation est toujours aussi conséquente et régulière depuis des années.

Aussi, trois balades ont été organisées en 2016, les 8 mai, 14 juillet et 25 septembre. Celle du 14 juillet a été l'occasion de faire une opération de signalisation des raccords routiers dangereux, elle a eu l'avantage d'attirer l'attention de la Gendarmerie et par conséquent les services préfectoraux, ce qui a enclenché leur réflexion par les services techniques de Nice Métropole. La balade du 25 septembre est aussi la célébration des 30 ans de la FFMC 06. Après ladite balade, une centaine d'adhérents se sont regroupés sur la plage de la Siesta à Antibes pour fêter cet anniversaire.

#### ❖ Commission sécurité routière :

Jean-Marc Gioanni rapporte et commente les statistiques d'accidents pour les Alpes-Maritimes.

Paradoxalement, on peut remarquer une accidentalité corporelle moindre en valeur absolue mais un nombre de tués en augmentation, 2016 est considérée comme une année catastrophique.

Les causes principales de cette accidentalité :

- l'alcool et les stupéfiants ;
- les problèmes de comportement au volant (essentiellement dus à l'inattention).

## Fédération Française des Motards en Colère des Alpes-Maritimes

En 2016, il y a eu 31 tués en deux/trois-roues motorisés dont huit sont sous influence de l'alcool et/ou stupéfiants. Parmi ceux-là, deux sont à plus de trois grammes d'alcoolémie.

87% des accidents mortels sont dus à une cause humaine affirmée mais aucun accident n'est dû à l'état du véhicule ou à l'état des infrastructures. Dans 80% des cas, le conducteur du deux/trois-roues motorisé est seul en cause.

Jean-Marc tient à souligner les excellentes relations que l'on a avec les différentes instances institutionnelles (préfecture, CD 06, Métropole, CAPL, Escota, etc.). Les problèmes que l'on constate sur certaines infrastructures de notre département sont surtout dus aux lourdeurs administratives et à la baisse des dotations de l'État.

Jean-Marc décrit nos interventions pour les problèmes d'infrastructures routières et leurs résultats :

### De la compétence du Conseil départemental 06 :

- les points noirs signalés sur la RM 6202 ont été traités ;
- les problèmes de la RD2085 au niveau du Rouret sont pris en compte et vont être traités en 2017 ;
- les pontages de la RD02 ont été supprimés ;
- de nombreux rails de sécurité dangereux ont été doublés.

### De la compétence de la Métropole :

- traitement des problèmes d'une partie de la pénétrante du Paillon ;
- plateau traversant de la gaude – un audit des services techniques de la Métropole est en cours ;
- la peinture des passages protégés à Cagnes-sur-Mer est toujours en point d'orgue ;
- pénétrante de la vallée du Paillon – un muret séparant les voies va être réalisé en aval du tunnel de la Pointe-de-Contes, entre la Trinité et Drap.

Par ailleurs, la fédé a fait remonter un ensemble de problèmes constatés sur la route de la Tinée et de la Roya et vient de rapporter un passage en calcaire glissant à la mairie de Vence. À Cannes, Jean-Marc a rencontré deux responsables voirie de la mairie de Cannes et de la CAPL à propos de l'infrastructure récemment installée sur la place de la gare SNCF. Aussi, Jean-Marc suggère de constituer un mémo recensant des idées pour améliorer la circulation des 2/3RM sur le boulevard Carnot.

Pour 2017, Jean-Marc recommande :

- de travailler sur la prise de conscience de la vulnérabilité en deux/trois-roues motorisé ;
- de travailler contre la montée des incivismes ;
- de renforcer le suivi des dossiers sensibles avec les institutions locales.

Jean-Marc conclut en demandant à l'assemblée de faire remonter l'information concernant la sécurité routière à l'adresse [sr@ffmc06.fr](mailto:sr@ffmc06.fr).

### ❖ AFDM :

Daniel étant absent, David explique ce qu'est l'AFDM puis fait un résumé des activités de l'AFDM dans notre département :

- six stages AFDM ont été planifiés en 2016 (avril, juin, juillet, septembre et octobre) ;
- une participation de 150 € a été attribuée par la préfecture à chaque stagiaire par le biais d'un PDASR.

Pour 2017, quatre dates sont pour l'instant prévues.

- six stages TTS ont été effectués dont deux subventionnés par la préfecture à hauteur de 60 € par stagiaire.

David salue l'implication des moto-écoles *Pilote* à Cagnes-sur-Mer et *MG* à Grasse et remercie particulièrement leurs gérants respectifs, Jérôme Mulet et Éric Peyreron.

## Fédération Française des Motards en Colère des Alpes-Maritimes

En 2017, la FFMC 06 va demander un subventionnement de la préfecture pour quatre stages AFDM (160 € par stagiaire) et huit stages TTS (60 € par stagiaire).

### ❖ Communication – Facebook FFMC 06 :

En premier, Nicolas remercie les internautes qui rendent notre page Facebook en constante augmentation d'activité. Ainsi, on constate une augmentation de 1000 participants en 2016, ce qui représente un accroissement de 64 %. On dénombre 1100 posts sur l'année qui ont généré 2500 commentaires.

On compte une moyenne de 300 fans qui consultent ou agissent sur la page chaque jour.

### ❖ ERJ (Éducation Routière de la Jeunesse) :

Nicole présente le programme ERJ à l'assemblée, les outils et les motards engagés lors des interventions en collège et remercie tous les intervenants. Elle présente nos domaines d'intervention (essentiellement des collèges) axés autour du programme des ASSR1 et ASSR2 puis fait une description de l'intervention type et de ses thèmes (utilisation des EPI, partage de la route, vitesse, distance de freinage, etc.).

Nicole donne quelques chiffres significatifs de l'année 2016 :

- 48 interventions auprès d'une dizaine de collèges et deux lycées (45 en 2015) ;
- 3300 jeunes sensibilisés (2900 en 2015) ;
- un auditoire de la cinquième aux classes de BTS.

Nicole indique que nos 48 interventions représentent une valorisation de travail de 148 heures à quatre personnes (contre 125 heures en 2015).

Nicole estime que l'année 2017 va être particulièrement chargée puisque le second trimestre témoigne déjà d'une forte progression du nombre d'élèves sensibilisés. Nicole fait appel aux bonnes volontés afin d'affronter ce surcroît de demande d'interventions.

### ❖ Actions de terrain 2016 :

Laurent Bosio présente les actions de terrain qui ont été menées avec la participation de nos adhérents :

- Février/mars : les opérations « Coup du lapin » ont ciblé les centres de contrôle technique estampillés DEKRA, qui est un des instigateurs du retour du CT. Ainsi, plusieurs actions ont perturbé le fonctionnement de certains centres de cette marque dans le 06 ;
- 16 avril : la FFMC a lancé un appel à manifester national contre les récentes velléités du gouvernement à réactiver le projet de contrôle technique moto. Plus de 1000 motards qui ont fait entendre leur mécontentement sur plus de 90 km de Grasse à Menton ;
- 14 juillet : la traditionnelle balade du 14 juillet s'est transformée en journée d'action « arrachage des pontages » de la RD02. Après un départ symbolique de la Gaude, encadré par les gendarmes, ceux-ci nous attendaient à Roquestéron et également à Gréolières. Une action qui a porté ses fruits puisque la route a été regoudronnée peu après ;
- 1<sup>er</sup> octobre : un appel national à manifester contre les ZCR nous a donné l'occasion de faire la tournée des cinq mairies des communes composant la CAPL (Communauté d'Agglomération des Pays de Lérans).

### Encadrement des défilés de Toutes en moto et du Run Coluche :

Par ailleurs, Laurent fait état de notre coopération à Toutes en moto et présente Chantal Leca, dont l'association se charge de mettre en œuvre cet événement, qui s'intègre le jour de la célébration des droits des femmes. Ainsi, la FFMC 06 a encadré le défilé du 13 mars entre Villeneuve-Loubet et le stade Allianz-Riviera.

## Fédération Française des Motards en Colère des Alpes-Maritimes

La FFMC 06 coopère aussi avec Gérard Archimbaud qui gère le *Run Coluche*. Cette édition des 18/19 juin a été particulière puisqu'elle fêtait le trentenaire de la mort de Coluche. Vingt-cinq voltigeurs ont assuré l'encadrement de 5000 motos, une organisation conséquente pour un événement qui s'est très bien déroulé.

### Les relais Calmos :

Laurent présente les objectifs des relais Calmos.

En 2016, quatre relais ont été tenus :

- 1<sup>er</sup> mai à Théoules – peu de fréquentation à cause d'une journée très pluvieuse ;
- 26 juin à Castellanes – un relais collaboratif entre les antennes 04, 06 et 83. On notera la présence du simulateur d'inclinaison du Tortue Team ;
- 31 juillet – Col de la Bonette, un relais très réussi avec une fréquentation importante ;
- 12 septembre – Tende, un relais fréquenté essentiellement par les Italiens où l'axe d'action principal est la lutte contre la vitesse.

### Salons, consignes de casques :

La participation de la FFMC 06 à ces événements lui permet de gagner une somme non négligeable pour financer un tas d'autres actions mais surtout elle permet de véhiculer l'image de la FFMC auprès des motards qui la méconnaissent souvent mais aussi auprès des automobilistes.

En 2016, la FFMC 06 a été présente à quatre événements :

- salon de Nice – consigne casque les 12 et 13 mars ;
- salon de Cagnes-sur-Mer – consigne casque et stand AMDM les 15,16 et 17 avril ;
- Bike Music Show à St Laurent-du-Var – stand FFMC les 23/24 juillet ;
- Dark Dog Moto Tour à Nice – consigne casque les 7, 8 et 9 octobre.

### ❖ Présentation du rapport financier :

Alain Stotz développe très précisément l'état des comptes 2016 de l'antenne. Après examen, on peut estimer que le bilan financier à fin 2016 donne une « situation stable, saine et pérenne » avec une balance des gains/dépenses déficitaire qui s'explique par des investissements conséquents et un gros poste de dépense exceptionnel (les 30 ans de la FFMC 06).

À fin 2016, la trésorerie de la FFMC 06 présente un solde positif total de 3703 € pour un solde initial de 4648 € en début d'exercice.

Entre autres, quelques chiffres du côté des recettes pour un total de 7910 € :

- 3020 € de cotisations adhérents ;
- 1520 € de dons ;
- 2862 € de produits de ventes (tee-shirts, goodies, etc.).

On considère aussi 11350 € de valorisation du bénévolat.

Par ailleurs, on peut remarquer que sur un total de 9140 € de dépenses, il y a :

- 3430 € de frais de missions et de logistique (la forte augmentation est à imputer pour 1800 € au titre de la célébration des 30 ans de la FFMC 06) ;
- 1495 € de frais immobiliers (location du local, impôts locaux) ;
- 3209 € d'achat de matériel.

La FFMC 06 a bénéficié d'environ 10100 € de subventions, essentiellement préfectorales, qui ont été pratiquement intégralement redistribués (1000 € pour l'ERJ, 8100 € pour les stages AFDM, 1000 € pour les relais Calmos). Sur ce poste, on observe que 100 € restent non-affectés.

## Fédération Française des Motards en Colère des Alpes-Maritimes

Ensuite, Alain expose le budget prévisionnel 2017. Il envisage un budget équilibré basé sur un montant de 16500 €, en recettes comme en dépenses.

Les grandes lignes budgétaires des recettes peuvent se décomposer ainsi :

- demande de subventions : 10000 € ;
- vente de produits FFMC : 2500 ;
- cotisations adhérents : 2500 € ;
- don adhérent : 1500 € ;
- revenus du livret A : 60 €.

Les axes des dépenses :

- postes d'affectation des subventions (ERJ, Calmos, AFDM) : 10000 € ;
- achat de produits pour le stock (tee-shirts, etc.) : 2500 ;
- frais de fonctionnement (déplacements, missions, etc.) : 1400 € ;
- location du local et impôts afférents : 1200 € ;
- consommables (nourriture, boissons, etc.) : 400 € ;
- dons faits par la FFMC 06 : 300 €.

### ❖ Discussion sur le rapport moral et le rapport financier 2016 :

David demande si l'assemblée a des questions ou réclame des éclaircissements sur les rapports venant d'être exposés.

Alain Delpont félicite Jean-Marc Gioanni pour la clarté de son compte-rendu, son engagement pour la cause de la sécurité routière et son interprétation judicieuse et réaliste des chiffres d'accidentalité du département. Il fait remarquer qu'en 2005/2006, la responsabilité individuelle des conducteurs de 2/3 RM dans la cause d'un accident corporel était d'environ 40 %. La forte augmentation ce de chiffre en dix ans est à comparer à celui de l'alcoolémie au guidon, l'augmentation est symétrique. Aujourd'hui, les motards alcoolisés représentent 30 % des causes d'accidents, comme en voiture.

Chantal Leca demande à la FFMC 06 de réfléchir à la façon d'aborder le problème du non-port des EPI (Équipement de Protection Individuelle), particulièrement saisissant dans les Alpes-Maritimes.

Formatrice en auto/moto-école, forte de son expérience et après avoir réfléchi de l'opportunité du récent décret concernant le port obligatoire des gants, elle pense que seule la répression fonctionnera. David estime qu'il ne faut pas s'engager dans cette voie et continuer à privilégier la formation, conformément aux engagements historiques de la fédé.

Plus aucune question n'est posée par l'assemblée qui demande à passer au vote d'approbation des rapports moral et financier.

### ❖ Vote d'approbation du rapport moral 2016 :

Alain Stotz indique que le décompte des adhérents à jour de cotisation 2016 donne :

**96 inscrits dont 58 présents et 38 procurations.**

Se portent volontaires pour être scrutateurs : Chantal Leca et Daniel Grenier.

Inscrits = 96      Pour = 94      Contre = 0      Abstention = 0      **APPROUVÉ**

### ❖ Vote d'approbation du rapport financier 2016 et du budget prévisionnel 2017 :

Scrutateurs : Chantal Leca et Daniel Grenier.

Inscrits = 96      Pour = 94      Contre = 0      Abstention = 0      **APPROUVÉS**



## Fédération Française des Motards en Colère des Alpes-Maritimes

### ❖ Présentation de l'organigramme de la FFMC 06 :

David présente l'organigramme de la FFMC 06 :

- le bureau est composé au moins des postes du coordinateur, du trésorier et du secrétaire ;
- jusqu'à 15 membres au total peuvent constituer le conseil d'administration ;
- des postes de chargés de mission suivants :
  - correspondant sécurité routière ;
  - correspondant ERJ ;
  - correspondant relais Calmos ;
  - webmaster ;
  - animateur communication « Facebook » ;
  - responsable événementiel.

### ❖ Élection des candidats aux postes vacants du conseil d'administration de la FFMC 06 :

David expose la constitution du CA. Il y a 15 postes renouvelables par tiers chaque année. À l'issue de l'AGO 2015 du 10 janvier 2016, le conseil d'administration se composait de 9 membres (Lionel Baillergeau, Nicole Barbaroux, Laurent Bosio, David Dennez, Jean-Marc Europa, Jean-Marc Gioanni, Nicolas Molders, Alain Stotz, Monique Stotz). Une démission, celle de Jean-Marc Europa, a été enregistrée durant le reste de l'année.

### Mandats à échéance en janvier 2017 :

- **4 mandats renouvelables** : Lionel Baillergeau, David Dennez, Jean-Marc Gioanni, Nicolas Molders ;
- **1 mandat vacant sur les 3 mandats à terme de** : Carole Bellingéri (dém. 2016), Daniel Costes (dém. 2016), Denis Dubost (dém. 2015).

### Mandats à échéance en janvier 2018 :

- **3 mandats renouvelables** : Nicole Barbaroux, Laurent Bosio, Alain Stotz ;
- **2 mandats vacants sur les 2 mandats à terme de** : Jean-Marc Europa (dém. 2016), Xavier Marteau (dém. 2015).

### Mandats à échéance en janvier 2019 :

- **1 mandat renouvelable** : Monique Stotz ;
- **4 mandats vacants** (non pourvus lors de l'AG du 10/01/2016).

### À cette AGO, sont donc à pourvoir :

- **2 mandats d'un an** ;
- **4 mandats de deux ans** ;
- **5 mandats de trois ans**.

David demande à la salle si des adhérents veulent présenter des candidatures spontanées.

Huit adhérents se déclarent candidats :

- Johan Brouchier – sur un mandat de trois ans ;
- Richard Ciaï – sur un mandat de trois ans ;
- Daniel Costes – sur un mandat d'un an ;
- Alain Delpont – sur un mandat d'un an ;
- David Dennez – sur un mandat de deux ans ;
- Denis Dubost – sur un mandat de deux ans ;
- Jean-Marc Gioanni – sur un mandat de trois ans ;
- Nicolas Molders – sur un mandat de trois ans ;
- Patrick Rossini – sur un mandat de trois ans.

FFMC 06 – 11 rue de Rivoli – 06000 Nice  
Tél.: 06.75.76.31.06 – info@ffmc06.fr – 06.ffmc.fr

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

## Fédération Française des Motards en Colère des Alpes-Maritimes

---

David propose à l'assemblée de faire un vote groupé pour l'élection des huit candidats, personne ne présente d'objection à procéder de la sorte.

❖ **Vote groupé pour l'élection des huit personnes pré-citées au conseil d'administration de la FFMC 06 :**

Scrutateurs : Chantal Leca et Daniel Grenier.

Inscrits = 96    Pour = 94    Contre = 0    Abstention = 0    **LES CANDIDATS SONT ÉLUS**

David annonce que la prochaine réunion mensuelle du CA de la FFMC 06 se tiendra le mercredi 8 février à 20h00 à Nice dans les locaux de la Mutuelle des Motards et demande à l'assemblée si quelqu'un veut intervenir avant de clore l'AG.

Par ailleurs, le quorum nécessaire n'étant pas constitué afin de procéder au vote d'approbation des nouveaux statuts lors de l'assemblée extraordinaire prévue à l'issue de cette AGO, cette AGE n'a plus d'objet et est annulée. David annonce à l'assemblée que les adhérents seront de nouveau convoqués pour une AGE, dans l'attente d'une date d'obtention de salle.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, l'AGO 2016 de la FFMC 06 est close à 17h24.

David informe les membres nouvellement élus et les titulaires que le nouveau conseil d'administration se réunira à l'issue de cette AGO afin d'élire le nouveau bureau de la FFMC 06 et de désigner les chargés de mission.

En clôture de l'AG, la FFMC 06 invite tous les motards présents à partager une petite collation.

Fait à Nice, le 8 février 2017.

La coordinatrice : **Nicole Barbaroux**

Le secrétaire : **Daniel Costes**